

Au Conseil intercommunal du SIDERE

Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 30/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 102'733.00 TTC pour le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie dans le secteur « Sous Belle Fontaine » à la route de Lausanne à Rolle

La Commission des Finances du SIDERE s'est réunie en séance le mercredi 29 mai 2024 à 17h00 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Sont présents les membres de la Commission des Finances suivants :

Madame Valérie Schlup, Commune de Rolle
Messieurs Philippe Parmelin, Commune de Bursins
Andreas Meyer, Commune de Féchy
Steve Jaquier, Commune de Mont-sur-Rolle
Hans-Peter Brunner, Commune de Vinzel (rapporteur)

Tous les membres de la Commission des Finances sont présents.

Sont également présents, M. François Delafoge, président du CoDir du SIDERE, M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir du SIDERE.

M. Antoine Dvorak, Herter & Wiesmann, Ingénieurs conseils.

La CoFin les remercie pour les informations et explications détaillées fournies.

1. Préambule

La société Bernard Nicod SA va entreprendre des travaux de construction dans le secteur de « Sous-Belle Fontaine » à la route de Lausanne à Rolle.

Dans le cadre de l'entretien régulier du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie, le Comité de Direction souhaite profiter de ces travaux pour remplacer un tronçon vétuste de la conduite existante.

2. Travaux projetés

Conformément au PDDE, le projet prévoit le remplacement de la conduite en fonte Ø 125 mm par une nouvelle conduite en polyéthylène (PE 100 PN 16 Ø 160/130.8 mm) sur une longueur de 100 m. Un tronçon de conduite en fonte Ø 125 mm d'une longueur de 175 m sera abandonnée.

Les trois bornes-hydrantes existantes seront remplacées et déplacées en accord avec le commandant du feu et l'inspecteur régional du Service de défense incendie et secours (SDIS).

La nouvelle artère sera raccordée sur la conduite existante en PE 100 PN 16 Ø 200/163.6 mm, les prises privées présentes sur la conduite existante, seront transférées sur la nouvelle conduite.

3. Aspects financiers

Commission des Finances

Le montant total de l'investissement pour ce projet s'élève à CHF 102'733.00 TTC, et comprend le coût de l'ensemble des travaux, à savoir les travaux de génie civil, l'appareillage, les frais géométriques et les frais techniques et administratifs.

Une demande de subventions a été soumise à l'ECA pour les prestations de défense incendie.

Une durée d'amortissement de 60 ans est prévu, conformément au Règlement sur la comptabilité des communes.

Le préavis prévoit de financer cet investissement par un emprunt bancaire. La CoFin ne s'oppose pas à un emprunt pour le financement des travaux, cependant si les liquidités le permettent, la CoFin privilégie un financement par la trésorerie courante.

Au regard du bilan du SIDERE au 31.12.2022 et au vu d'un budget 2024 équilibré, on peut conclure que les finances du SIDERE sont saines et que le financement du crédit de CHF 102'733.00, nécessaire à la réalisation des travaux projetés, est supportable et ne met pas en péril les finances du SIDERE.

4. Conclusions

La Commission des Finances, à l'unanimité, vous demande Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'accepter le préavis N° 30/2021-2026 du CoDir tel que présenté et de prendre la décision suivante :

- d'autoriser le Comité de Direction à faire procéder aux travaux décrits.
- d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 102'733.00 afin de procéder aux travaux décrits.
- d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 102'733.00 auprès d'un organisme bancaire de la place aux meilleures conditions.

Perroy, le 7 juin 2024

Pour la Commission des finances

Valérie Schlup

Steve Jaquier

Philippe Parmelin

Andreas Meyer

Hans-Peter Brunner (rapporteur)